

**Entre les soussignés :**

**Nom :** Association OSADOC Association Loi 1901

Enregistrée sous le n°W343017269

**Adresse :** Siège social à Mairie de Grabels,  
Sise 1, rue du Presbytère 34790 GRABELS.

Entrepreneur de spectacle occasionnel à caractère éducatif.

Représentée par : Monsieur Daniel BOULANGER en sa qualité de Président,  
Ci-après dénommée Orchestre Symphonique Amateur D'Occitanie, d'une part,

**Et**

**Nom :** Village Vacances Le Lazaret

223 rue du Pasteur Lucien Benoit  
34200 Sète

Représentée par : Monsieur Jean-Régis SOUVIGNET, Directeur

Ci-après dénommée le Lazaret, d'autre part.

**Il est préalablement exposé ce qui suit :**

A – L'Orchestre Symphonique Amateur D'Occitanie (OSADOC), en place pour sa cinquième année, a repris à son compte les missions d'éducation et de pratique orchestrale symphonique menées neuf années durant par l'Orchestre Départemental Amateur de l'Hérault (ODAH).

B – Cet orchestre amateur, encadré par des professionnels, a pour objectif de réunir des musiciens amateurs de tous âges, des élèves des écoles de musique et des conservatoires locaux, pour aborder un répertoire riche et varié afin de se produire localement à l'issue, et de manière tout à fait occasionnelle tel l'évènement inaugural du Lazaret de Sète.

Ceci exposé, il est convenu et arrêté ce qui suit :

**Article 1 – Objet**

L'Orchestre Symphonique Amateur D'Occitanie et le village vacances le Lazaret s'associeront à l'occasion de l'inauguration du nouveau restaurant panoramique pour réaliser en commun un concert de l'OSADOC le mercredi 26 juin 2019 à 19 heures au Lazaret 34200 Sète

Le concert sera donné à titre gracieux pour le public (entrée gratuite).

Les signataires désignent les « contacts techniques » suivant qui échangeront entre eux pour l'organisation du concert :

**Pour le Lazaret :**

M /Mme : JR. Souvignet.

Téléphone : 0609511132

**Pour le service technique :**

M /Mme : *Destinet*

Téléphone : *06.67.5.397.472*

Adresse du siège social **Mairie de Grabels, sise 1, Place Jean Jaurès 34790 GRABELS.**

[www.osadoc.com](http://www.osadoc.com)

OSADOC est une association, à but non lucratif, régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, enregistrée sous le n°W343017269 Contact : [osadoc@free.fr](mailto:osadoc@free.fr) Président Daniel BOULANGER tel 06.12.04.32.07

*SAS*



Pour l'OSADOC :  
Monsieur : Lionel GIROUD  
Téléphone : 06 85 76 34 04

### Article 2 – Orchestre Symphonique Amateur D'Occitanie

L'association de l'Orchestre Symphonique Amateur D'Occitanie fournira le spectacle entièrement monté et assumera la responsabilité artistique et technique de la représentation.

En sa qualité d'employeur, elle assurera les rémunérations, charges sociales et fiscales comprises, de son personnel attaché au spectacle et prendra en charge le paiement des droits d'auteur.

L'Orchestre Symphonique Amateur D'Occitanie s'engage à assurer le transport du matériel de percussion et des pupitres.

L'Orchestre Symphonique Amateur D'Occitanie fournira les programmes, à destination du public, seront également fournis en nombre le soir du concert.

### Article 3 – Le village vacances le Lazaret

Le village vacances le Lazaret s'engage à fournir le lieu de représentation en ordre de marche ainsi qu'un lieu propre pouvant servir de loges aux 55 musiciens avec un accès à des sanitaires. Il s'engage à fournir les estrades et chaises disposées selon la fiche technique jointe en annexe.

Le village vacances le Lazaret s'assurera de la mise à disposition du lieu du concert à partir de 17 heures le mercredi 26 juin 2019 pour que l'OSADOC puisse installer le matériel et organiser une répétition. (La surface minimale requise pour une représentation est de 100 m<sup>2</sup>)

#### Prestation de base :

Le village vacances le Lazaret s'engage à verser à l'Orchestre Symphonique Amateur D'Occitanie, sur présentation d'une facture avant le 30/06/2019, la somme de **1250 € nets de TVA** (mille deux cents cinquante euros) correspondant à la prise en charge partielle du coût technique du concert joué par l'orchestre tout entier (transport des musiciens, du matériel de percussion, etc.)

Elle mettra à disposition le matériel nécessaire pour l'implantation des lumières conformément à la fiche technique jointe.

Un apéritif (Verre de l'amitié) sera servi à l'issue du concert.

### Article 4 – Assurances

L'Orchestre Symphonique Amateur D'Occitanie est tenu d'assurer, contre tous les risques, tous les objets lui appartenant ou appartenant à son personnel.

Le village de vacances le Lazaret déclare avoir souscrit les assurances nécessaires à la couverture des risques liés à la représentation du spectacle dans son lieu et fournira une attestation d'assurance dès la signature du présent contrat ou au plus tard avant le concert.

Adresse du siège social **Mairie de Grabels, sise 1, Place Jean Jaurès 34790 GRABELS.** [www.osadoc.com](http://www.osadoc.com)

OSADOC est une association, à but non lucratif, régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, enregistrée sous le n°W343017269 Contact : [osadoc@free.fr](mailto:osadoc@free.fr) Président Daniel BOULANGER tel 06.12.04.32.07

1/15

### Article 5 – Annulation

En cas d'annulation de la manifestation, pour raison de force majeure avérée (selon la définition prévue par l'article 1148 du Code civil), la présente convention se trouverait annulée de plein droit sans que le village vacances le Lazaret ou l'Association L'Orchestre Symphonique Amateur D'Occitanie soient redevables d'une quelconque indemnité.

### Article 6 – Compétences juridiques

En cas de litige portant sur l'interprétation ou l'application du présent contrat, les signataires s'engagent à rechercher toutes les voies de recours à l'amiable.

Dans le cas où le désaccord devrait persister, ils porteraient le conflit devant les juridictions compétentes de la circonscription de Grabels.

Fait à Grabels en double exemplaire, le 29/05/2019

Pour L'Orchestre Symphonique Amateur D'Occitanie  
Monsieur Daniel BOULANGER, Président

Pour le Village vacances le Lazaret  
Monsieur Jean-Régis SOUVIGNET, Directeur



OSADOC  
Orchestre Symphonique  
Amateur D'Occitanie

**LE LAZARET**  
Centre Familial  
223 Rue Pasteur Benoit  
La Corniche - 34200 SETE  
Tél. 04 67 53 22 47 - Fax 04 67 53 36 13

Adresse du siège social Mairie de Grabels, sise 1, Place Jean Jaurès 34790 GRABELS. [www.osadoc.com](http://www.osadoc.com)

OSADOC est une association, à but non lucratif, régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, enregistrée sous le n°W343017269 Contact : [osadoc@free.fr](mailto:osadoc@free.fr) Président Daniel BOULANGER tel 06.12.04.32.07

JRC

# Fiche technique OSADOC

## MANIFESTATIONS – SPECTACLES VIVANTS

**Date du spectacle : 26 06 2019**

**Titre du spectacle et salle : concert OSADOC Heure du spectacle : 19h-20h**

**Heure d'arrivée des techniciens : 15h Heure**

**Personne à contacter sur le lieu : nom et téléphone : Jean Régis SOUVIGNET**

**arrivée des musiciens : 17h30 Raccord à 18h concert à**

**19h**

### **SALLE:**

- Nombre de chaises installées **pour le public** : 250/300
- chaises **pour les musiciens** : 60
- Nombre de paravents et/ou loges pour 60 musiciens avec toilettes.
- Utilisation de la sono avec micro (**sans fil si possible**)
- Accès à l'électricité ? **oui pour le piano**
- Système d'éclairage ? (nous en avons un peu en complément)
- 6 à 12 praticables de 1x2 mètres ? (nous en avons un peu en complément)
- Utilisation de la scène (**sur deux voire trois niveaux**)
- Présence ou passage d'un agent technique ?
- Espace scénique pour l' orchestre de **100 m2** ?
- Technicien OSADOC Jean-Philippe MAUBON tel : 06 10 79 68 50

### **AUTRES**

- |                                     |   |                              |
|-------------------------------------|---|------------------------------|
| Electricité (3kw):                  | <input checked="" type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| Rallonge électrique :               | <input checked="" type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| Eau pour les artistes :             | <input checked="" type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| Quai de déchargement / chargement ? | <input checked="" type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |

**La sécurité est à la charge du Lazaret qui accueille la manifestation**

\* lieu de départ : \_\_\_\_\_ \* lieu d'arrivée : \_\_\_\_\_

Présence d'un agent pour aider au montage et démontage:  oui  non

Récupérer le matériel à :  oui  non

Jour : ..... heure : .....

Adresse du siège social **Mairie de Grabels, sise 1, Place Jean Jaurès 34790 GRABELS.** [www.osadoc.com](http://www.osadoc.com)

OSADOC est une association, à but non lucratif, régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, enregistrée sous le n°W343017269 Contact : [osadoc@free.fr](mailto:osadoc@free.fr) Président Daniel BOULANGER tel 06.12.04.32.07

*105*



**OBSERVATIONS**

---



---

Date de la demande : \_\_\_\_\_

Le Service le directeur le Service Technique

A joindre à la fiche technique :

1. Une fiche des possibilités techniques de la salle ou du lieu (capacité électrique, nombre de spectateurs assis ou debouts etc....)
2. Qu'est ce qui est autorisé sur la commune en matière de sécurité, à l'intérieur comme à l'extérieur.
3. Les conduites à tenir en matière de sécurité et dans le cas de situations d'urgence....
4. les téléphones d'urgence et d'astreinte : astreinte  
:....., police : .....
5. autre : ....., ....., ....., ....., .....

Le comité technique & artistique de l'OSADOC

Adresse du siège social **Mairie de Grabels, sise 1, Place Jean Jaurès 34790 GRABELS.** [www.osadoc.com](http://www.osadoc.com)

OSADOC est une association, à but non lucratif, régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, enregistrée sous le n°W343017269 Contact : [osadoc@free.fr](mailto:osadoc@free.fr) Président Daniel BOULANGER tel 06.12.04.32.07